



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

Île Margarita, Venezuela, 22 février 2003

COMPTE RENDU

La réunion du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, présidée par la députée d'El Salvador, madame Ileana Rogel, a rassemblé les représentantes élues¹ lors de la III^e Réunion annuelle ainsi qu'une vingtaine d'observatrices provenant d'une dizaine de pays à l'Île de Margarita, au Venezuela.

Mme Laura Pavón Jaramillo, présidente sortante de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), Mme Jhannett Madriz Sotillo, première vice-présidente et hôte de la réunion du Comité exécutif, ainsi que la Présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques ont tour à tour souhaité la bienvenue aux participantes. Mme Pavón Jaramillo a officiellement prononcé l'ouverture des travaux de cette IV^e réunion du Comité exécutif du Réseau.

Au cours de cette rencontre, les représentantes élues ont présenté les plus récentes mesures législatives et initiatives relatives aux droits de la femme, soumises ou adoptées dans leurs parlements respectifs. Les représentantes ont aussi fait état de leurs démarches pour favoriser un plus grand rayonnement du Réseau. Quelques observatrices ont présenté les avancées législatives en condition féminine dans leurs assemblées législatives.

La Présidente du Réseau a relaté sa visite officielle au Québec, du 3 au 7 février 2003, où elle a pu rencontrer Mme Louise Harel, présidente de l'Assemblée nationale du Québec, qui a réitéré l'engagement de son parlement d'héberger le Secrétariat du Réseau et de travailler à la consolidation de ce Réseau. Au cours de cette visite, madame Rogel a tenu des rencontres de travail avec le personnel du Secrétariat en vue de préparer la prochaine réunion du Comité exécutif. Elle a pu également rencontrer plusieurs représentantes d'institutions gouvernementales et d'organisations vouées à l'avancement de la condition féminine au Québec.

¹ Étaient absentes:
la *représentante régionale d'Amérique du Nord*, madame Deborah Hudson, représentante à la Chambre des représentants de l'État du Delaware, États-Unis d'Amérique;
la *représentante régionale du Cône Sud*, madame Elisa Carca, sénatrice de la Province de Buenos Aires, Argentine;
la *représentante de la région andine*, madame Iris María Varela Rangel, députée de l'Assemblée nationale du Venezuela;
la *représentante de l'Union des parlementaires du Mercosur*, madame Adriana Coirini, sénatrice de la Province de Buenos Aires, Argentine.

Le compte rendu de la Réunion annuelle du Réseau tenue à Ixtapan de la Sal, le 24 novembre 2002, a été transmis aux membres du Comité exécutif en janvier. Il sera publié intégralement dans les actes de la Réunion annuelle de la COPA. Les représentantes ont adopté, après une modification mineure, le compte rendu de la réunion du Comité exécutif tenue à Ixtapan de la Sal, le 25 novembre 2002.

Les représentantes ont par la suite lu, discuté et approuvé chaque élément du Plan d'action du Réseau (en annexe) et ont notamment pris les décisions suivantes concernant chaque axe d'intervention:

1. Les représentantes ont approuvé à l'unanimité la proposition selon laquelle le Réseau devait miser sur le leadership individuel et collectif des membres. Elles ont d'ailleurs réaffirmé leur volonté de favoriser les échanges entre elles et les partages d'informations.
2. Les membres du Comité exécutif ont décidé de se doter des ressources nécessaires pour approfondir leurs connaissances de la thématique des budgets en fonction de l'approche différenciée selon le genre. Une section spéciale sur cette thématique sera créée dans la banque documentaire qui est accessible sur le site Web du Réseau. Il a été convenu qu'un article sur ce thème soit rédigé pour la prochaine revue de la COPA. Il a été proposé qu'un suivi de cette thématique soit fait lors de chaque réunion annuelle pour les deux prochaines années.
3. Il a été convenu de favoriser l'organisation de séminaires thématiques afin de permettre aux membres du Réseau de bénéficier de formations adaptées à leurs besoins. Pour cette année, le Comité exécutif du Réseau a affirmé son engagement à collaborer à la réalisation du «Séminaire sur les budgets de genre» organisé par la Commission de la femme, de l'enfance, de la jeunesse et de la famille du Parlement centraméricain (PARLACEN) qui se tiendra dans les prochains mois.
4. Les représentantes ont réaffirmé leur intention d'être proactives dans leurs démarches auprès des donateurs internationaux dans le but de constituer un fonds spécial destiné à financer des projets spéciaux et des activités thématiques mis de l'avant par le Réseau. Elles ont approuvé un projet de lettre de demande de financement. Bien que la lettre officielle porte la signature de la Présidente, du papier à en-tête officielle du Réseau a été remis à chacune des représentantes afin de leur permettre d'entrer directement en contact avec des bailleurs de fonds potentiels. Il a été convenu que chaque membre informerait la responsable du Secrétariat du Réseau de ses démarches et solliciterait son appui au besoin. Du matériel promotionnel appuyant les demandes sera élaboré par le Secrétariat.
5. Afin de susciter une participation accrue de femmes parlementaires aux activités du Réseau, il a été convenu de contacter les différentes assemblées parlementaires peu représentées au Réseau. A cet effet, les membres se sont engagées à transmettre des listes de femmes parlementaires susceptibles d'être contactées et une lettre sera acheminée aux Présidents d'assemblées parlementaires. De plus, des invitations seront transmises à différentes organisations féminines pour qu'elles assistent à titre d'observatrices aux réunions annuelles et aux activités thématiques.

6. Les représentantes souhaitent une amélioration continue du site Internet du Réseau. Elles ont réaffirmé leur volonté de transmettre au Secrétariat les législations reliées à l'amélioration de la condition féminine provenant de leurs parlements et ont manifesté leur appréciation à celles qui l'ont déjà fait. Un appel a aussi été lancé afin que tout document préparé par les membres et lié aux axes d'interventions du Réseau soit transmis au Secrétariat pour mise en ligne sur le site Web.
7. Il a été résolu d'augmenter la visibilité du Réseau. En plus de publier des articles dans la revue COPA Magazine, il a été proposé qu'un plan de communication soit développé afin d'informer les journalistes et la population sur les activités du Réseau et de diffuser les analyses développées au sein de celui-ci.
8. Il a été décidé à l'unanimité d'accroître les échanges entre les femmes parlementaires et les organisations de femmes de divers pays afin de conjuguer les efforts communs en vue de faire avancer la condition féminine. Une proposition d'inviter plusieurs organisations comme observatrices aux prochaines activités et réunions du Réseau a été approuvée.
9. Les membres du Comité exécutif ont résolu d'appuyer les assemblées législatives qui désirent développer un programme de stage ou un programme de mentorat offerts à des étudiantes universitaires ou à des femmes qui veulent entreprendre une carrière politique. Il a été demandé que les Assemblées qui mettront en œuvre un tel programme de stage présentent un rapport sur leur expérience à la prochaine réunion annuelle.
10. Les membres du Comité exécutif ont réitéré à l'unanimité leur engagement à présider la Commission de travail sur la santé et le développement social au sein de la COPA. Madame Rogel assure la présidence de cette commission avec l'appui administratif du Secrétariat du Réseau.

Les membres du Réseau ont profité de la réunion pour remercier chaleureusement la députée Lyse Leduc de l'Assemblée nationale du Québec, présidente sortante du Réseau, pour son leadership dans la création du Réseau et sa contribution à l'avancement de la condition féminine dans les Amériques. Cette dernière a annoncé son retrait prochain de la politique.

Les représentantes élues ont aussi approuvé à l'unanimité l'attribution d'un siège au Comité exécutif du Réseau à l'Assemblée hôte de leur Secrétariat.

Une entente a été signée par madame Ileana Rogel, présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, et par madame Louise Harel, présidente de l'Assemblée nationale du Québec. Cette entente prévoit que l'Assemblée nationale du Québec continuera à appuyer le Réseau en hébergeant le Secrétariat.

Les membres du Comité exécutif ont adopté cinq recommandations²: la première en faveur de la paix mondiale, une autre qui appuie la recherche de solutions pacifiques et démocratiques à la crise vénézuélienne, une recommandation en appui aux femmes autochtones, une autre sur la Journée internationale de la femme et, enfin, un accord d'échange d'information sur les questions relatives au genre.

Finalement, elles ont choisi les thèmes des ateliers de la prochaine Réunion annuelle soit les impacts de la Zone de libre-échange des Amériques sur les femmes et les effets des migrations sur les femmes dans le contexte de l'intégration continentale.

² Voir les recommandations en annexe.